Etats, mafias et transnationales comme larrons en foire

Abandons de souveraineté et mondialisation libérale - permettant aux capitaux de circuler sans contrôle d'un bout à l'autre de la planète - ont favorisé l'explosion d'un marché de la finance hors la loi, moteur de l'expansion capitaliste, et lubrifié par les profits de la grande criminalité. Partenaires associés sur l'archipel planétaire du blanchiment de l'argent sale, gouvernements, mafias, compagnies bancaires et sociétés transnationales prospèrent sur les crises et se livrent au pillage du bien commun en toute impunité. Avec, de temps à autre, des opérations « poudre aux yeux » pour donner l'impression de lutter contre des paradis bancaires et fiscaux en pleine expansion, que les gouvernements, s'ils en avaient véritablement l'intention, pourraient mettre hors d'état de nuire du jour au lendemain. A la « tolérance zéro » prônée un peu partout à l'encontre des petits délinquants de la précarité et du chômage répond la « répression zéro » des grands criminels de l'argent.

SYSTEMATIQUEMENT présentée sous forme de « scandales » mettant en cause épisodiquement, dans un pays puis un autre, une entreprise ou une banque, un responsable ou un parti politique, un cartel ou une mafia, la criminalité financière perd sa lisibilité. Cette masse de transactions relatives à des opérations illicites - qualifiées de crimes et délits au regard des lois nationales ou des accords internationaux - se réduit à une succession de dysfonctionnements accidentels de l'économie et de la démocratie libérales qu'une « bonne gouvernance » saurait résorber. Tout le contraire de ce qu'elle est en réalité : un système cohérent, intimement lié à l'expansion du capitalisme moderne, et fondé sur l'association de trois partenaires : gouvernements, entreprises transnationales, mafias. Les affaires sont les affaires : la criminalité financière est d'abord un marché, prospère et structuré, où se rencontrent offre et demande - business as usual.

Les grandes organisations criminelles ne peuvent assurer le blanchiment et le recyclage des fabuleux profits tirés de leurs activités qu'avec la complicité des milieux d'affaires et le « laisser-faire » du pouvoir politique. Pour conforter et accroître leurs positions et leurs bénéfices, écraser ou résister à la concurrence, emporter les « contrats du siècle », financer leurs opérations illicites, les entreprises transnationales ont besoin du soutien des gouvernements et de la neutralité des instances de régulation. Quant au personnel politique, directement partie prenante, son pouvoir d'intervention dépend des appuis et des financements qui garantiront sa pérennité. Cette collusion d'intérêts constitue une composante essentielle de l'économie mondiale, le lubrifiant indispensable au « bon » fonctionnement du capitalisme.

Or celui-ci a été considérablement amélioré sous l'effet de trois facteurs conjoints : la libéralisation complète des mouvements de capitaux, qui, depuis la fin des années 80, échappent à tout contrôle national ou international ; le gonflement et la dématérialisation des transactions financières, accélérés par la révolution technologique des communications ; enfin, la fiabilité accrue d'un archipel planétaire de places spécialisées dans la gestion tolérée

de la criminalité financière : les paradis fiscaux.

La révolution n'est pas un dîner de gala, se justifiait Mao Zedong ; la concurrence non plus. Elle a peu à voir avec ces tournois de preux chevaliers, contés par les enlumineurs de la chanson de geste libérale, où, touché par la grâce du Dieu-marché, le meilleur l'emporte meilleur produit, meilleur service au meilleur prix. Comme dans les combats féodaux, pour gagner dans la guerre économique, tous les coups sont bons, et de préférence les plus tordus. La panoplie des armes est bien fournie : ententes et cartels, abus de position dominante, dumping et ventes forcées, délits d'initiés et spéculation, absorption et dépeçage de concurrents, faux bilans, manipulations comptables et de prix de transfert, fraude et évasion fiscales par filiales offshore et sociétés-écrans, détournements de crédits publics et marchés truqués, corruption et commissions occultes, enrichissement sans cause et abus de biens sociaux, surveillance et espionnage, chantage et délation, violation des réglementations en matière de droit du travail et de liberté syndicale, d'hygiène et de sécurité, de cotisations sociales, de pollution et d'environnement (1). S'y ajoutent les pratiques en vigueur dans les zones franches, qui se sont multipliées dans le monde, y compris en Europe et en France, zones de non-droit, totalement ou partiellement hors la loi commune, en particulier en matière sociale, fiscale et financière (2).

Des sommes colossales à recycler

ON retrouve ces opérations dans tous les grands secteurs d'activité et sur tous les marchés : armement, pétrole, travaux publics, aviation civile, transports aérien, ferroviaire et maritime, télécommunications, banque et assurance, chimie, agroalimentaire... Elles entraînent de considérables détournements de fonds, sortis des comptes licites des sociétés transnationales pour se retrouver dans les paradis fiscaux. Un fantastique pillage dont aucune comptabilité globale ne sera jamais tenue.

Pour les réaliser, leurs auteurs ont besoin du pouvoir d'Etat et de celui des organisations internationales et régionales, en particulier de leur aptitude à édicter un minimum de réglementations contraignantes, à supprimer celles qui existent ou à les rendre inapplicables, en retardant indéfiniment et paralysant les enquêtes et instructions, et en allégeant ou amnistiant les éventuelles sanctions. En échange, ils s'offrent à « financer la démocratie » et s'y emploient : campagnes électorales des partis, promotion des personnalités politiques et hauts fonctionnaires les plus prometteurs, suivis et « marqués à la culotte » par des armées d'agents d'influence, lobbies chargés de les aider à faire les « bons choix » et de les corrompre, et présents auprès de toutes les instances de décision (3).

Enfin, ils ne répugnent guère, à l'occasion, à avoir recours aux services des organisations criminelles professionnelles. Contre les travailleurs, truands du patronat et syndicats « jaunes », briseurs de grèves, polices privées et escadrons de la mort sévissent dans la plupart de leurs filiales et fournisseurs délocalisés dans les pays du Sud. Contre les actionnaires indociles, placés, au Japon, sous la surveillance des yakuzas lors des assemblées générales. Ou encore, pour l'exécution de « contrats », sur des intermédiaires devenus trop gênants ou des

enquêteurs trop curieux : on ne compte plus les hommes d'affaires, banquiers, politiciens, juges, avocats ou journalistes « suicidés » en buvant un cappuccino au cyanure, se pendant ou tombant du dixième étage les mains liées derrière le dos, se tirant deux balles dans la tête, se noyant tout habillés dans une flaque d'eau ou dans leur baignoire, glissant sous un autobus, dans une cuve de béton ou d'acide, tombant nus en mer de leur yacht plein de gardes du corps, volatilisés en vol ou en voiture... Au reste, le qualificatif le plus élogieux attribué à un grand patron, voire à un leader politique, n'est-il pas celui de « tueur » ?

Plus que tout, banques et grandes entreprises sont avides de capter, après les avoir blanchis, les profits des affaires du crime organisé. A côté des activités traditionnelles - drogue, racket, enlèvements, jeux, proxénétisme (des femmes et des enfants), contrebande (alcool, tabac, médicaments...), vols à main armée, fausse monnaie et fausses factures, fraude fiscale et détournement de crédits publics -, prospèrent de nouveaux marchés : trafic de main-d'oeuvre clandestine et d'exode de réfugiés, piratage informatique, trafics d'objets d'art et d'antiquités, de voitures volées et de pièces détachées, d'espèces protégées et d'organes humains, contrefaçons, trafics d'armes, de déchets toxiques et de produits nucléaires...

Chaque pays abrite ses milieux criminels. Les principales organisations et les plus anciennement actives se trouvent dans les pôles du capitalisme : aux Etats-Unis (Cosa Nostra), en Europe (Mafia sicilienne), en Asie (triades chinoises et yakuzas japonais). D'autres se sont développées au cours des dernières décennies, tels les cartels colombiens en Amérique latine ou les mafias russes. Des centaines de groupes concurrents se partagent les marchés nationaux et internationaux du crime, passent des alliances et accords de soustraitance, avec une tendance à se démultiplier en petites unités flexibles et mobiles, spécialisées sur un segment de marché ou un créneau porteur.

Les profits tirés annuellement du trafic de drogue (cannabis, cocaïne, héroïne) représenteraient de 300 à 500 milliards de dollars (sans compter les drogues de synthèse, en développement explosif), soit 8 % à 10 % du commerce mondial (4). Le chiffre d'affaires du piratage informatique dépasse les 200 milliards de dollars, celui de la contrefaçon les 100 milliards de dollars, 10 à 15 milliards de dollars pour la fraude au budget communautaire européen, une vingtaine de milliards pour le trafic d'animaux, etc. Au total, en ne tenant compte que des activités ayant une dimension transnationale - dont la « traite des blanches » -, le produit criminel mondial brut dépasse largement les 1 000 milliards de dollars annuels (près de 20 % du commerce mondial).

En admettant que les charges (production et fournisseurs, intermédiaires et corruption, dépenses d'investissement, frais de gestion, pertes sur saisies et répression...) représentent, en gros, 50 % du chiffre d'affaires, restent 500 milliards de dollars de profits annuels. Soit, sur dix ans, 5 000 milliards de dollars, plus de trois fois le montant des réserves en devises de toutes les banques centrales (5), un quart de la capitalisation des cinq premières places boursières mondiales, dix fois celle de Paris (6).

Encore faut-il gérer ce gigantesque pactole, impossible à écouler en petites coupures (7). De quoi faire tourner la tête à tous les financiers du monde. Or, précisément, les organisations

criminelles ont absolument besoin de leur aide pour blanchir cet argent et le recycler dans le circuit légal. Elles sont prêtes à en payer le prix, et elles le font. Coût de l'opération : environ un tiers, soit 150 milliards de dollars partagés entre réseaux bancaires et intermédiaires : avocats, courtiers, gérants de trusts et fiducies. Au bout du compte, sont blanchis et réinvestis annuellement plus de 350 milliards de dollars, soit presque 1 milliard de dollars par jour.

Aucun secteur d'activité n'approche ces chiffres et aucun ne peut rivaliser avec une telle capacité représentant entre la moitié et les deux tiers des investissements directs étrangers (IDE) (8). Les organisations criminelles multinationales, en adeptes du marché et d'une mondialisation dont elles maîtrisent parfaitement les logiques, n'encombrent pas les caisses d'épargne. Elles chassent les taux de profit les plus élevés : placements à risques (hedge funds) et spéculation financière (dont elles gonflent la bulle), marchés émergents, immobilier, nouvelles technologies. Tout en s'assurant de solides rentes dans les fleurons de l'industrie et du commerce. Elles sont le lubrifiant de la prodigieuse expansion du capitalisme moderne, en partenariat permanent avec les transnationales dans lesquelles elles ont investi et les banques qui gèrent leurs placements. Il leur reste suffisamment d'argent pour soutenir leur train de vie et participer au financement et à la corruption des partis et dirigeants politiques les mieux à même de maintenir en l'état un système qui leur est si favorable.

C'est précisément ce que peut offrir le dernier partenaire, le pouvoir politico-bureaucratique, en échange d'une aide financière lui permettant de se maintenir en place, de se recaser après coup, voire de s'enrichir. A lui de donner l'illusion d'une lutte permanente, continuellement renforcée et internationalement coordonnée - gouvernementale, policière et judiciaire -, contre la criminalité financière (corruption, trafics, blanchiment) sans porter atteinte au fonctionnement du système. Tout changer pour que tout reste identique. L'échec de plus de trente années de guerre internationale contre le trafic de drogue témoigne du « succès » de la formule. On peut prédire le même sort à la lutte contre le blanchiment d'argent sale et la corruption, tapageusement relancée par le G 7 lors du sommet de l'Arche, à Paris, en 1989, et mobilisant, outre les pays membres, l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque des règlements internationaux (BRI), l'Union européenne...

Des organismes spécialisés ont été créés (9), des conventions internationales signées et ratifiées sur la répression de la corruption dans les marchés internationaux (10), la coopération policière et l'entraide judiciaire (11), colloques et études, commissions d'enquête et rapports se sont multipliés. Le tout accompagné des plus fermes déclarations et engagements des responsables, sans que le système de criminalité financière en soit le moins du monde ébranlé. Il est en passe de remporter, à l'usure, le combat que les meilleurs s'acharnent à mener contre lui, comme en témoigne la lassitude qui gagne, en Italie, juges et policiers engagés dans l'exemplaire opération « mains propres ». Ou le cri d'alarme lancé fin 1996 par sept juges européens spécialisés - l'appel de Genève » - , resté sans écho (12).

Pas question de démanteler les paradis fiscaux, paradis du crime et bases indispensables au recel de la délinquance financière, mais seulement de les inciter à adopter des codes de bonne conduite. Une mesure aussi efficace que de confier les transports de fonds à la mafia, avec l'engagement moral de soumettre ses véhicules au contrôle technique. Pas question non plus

de mettre en place une coopération internationale permanente, ni même un espace judiciaire européen, mais seulement d'envisager d'en parler, alors qu'il faut dix-huit mois de délai pour qu'une demande d'entraide judiciaire fasse l'aller-retour entre Paris et Genève.

Mieux : se développe, sous l'égide des Etats-Unis, premier partenaire de la criminalité financière internationale, une opération de rationalisation, c'est-à-dire d'américanisation, des techniques de corruption, visant à remplacer les pratiques un peu archaïques de pots-de-vin et de commissions occultes (ou déclarées) par les activités de lobbying, plus efficaces et présentables. Un secteur de services pour lequel les Américains bénéficient d'une avance considérable sur leurs concurrents, non seulement par leur savoir-faire, mais aussi par la mise à la disposition de leurs multinationales des énormes moyens d'intervention financiers et logistiques dont ils disposent, y compris la mobilisation des services secrets du plus puissant appareil d'Etat mondial, passés de la guerre froide à la guerre économique.

En témoigne le succès rencontré auprès des médias par la publication d'un indice annuel de cotation des pays corrupteurs et corrompus établi par Transparency International, association de lobbying, correspondante de la CIA et financée par des gouvernements et des entreprises, surtout américaines, expertes en la matière, telles Lockheed, Boeing, IBM, General Motors, Exxon, General Electric ou Texaco (13). Les campagnes anti-corruption, relayées par les organisations internationales (Banque mondiale, FMI, OCDE), n'ont d'autre objectif que la « bonne gouvernance » d'une criminalité financière désormais intégrée à la mondialisation des marchés, sous la houlette de la démocratie américaine, la plus corrompue de la planète.

La course effrénée aux profits et à l'accumulation de capital, par tous les moyens, se traduit par le vol généralisé du produit du travail des hommes et des richesses communes, entraînant la corruption des moeurs des classes dirigeantes. Aux barons voleurs succèdent les princes pillards.

CHRISTIAN DE BRIE

- (1) Le site canadien Znet Commentary (http://www.Zmag.org) propose un classement des 100 premières firmes criminelles.
- (2) Sur les zones franches, lire Le Monde diplomatique de mars 1998.
- (3) Plus de 40 000 lobbyistes à Washington, des milliers à Bruxelles, des centaines auprès de l'OMC.
- (4) 5 milliards de dollars en 1998.
- (5) Réserves officielles des banques centrales : 1 milliards de dollars fin 1998 (source Rapport 1999 de la Banque des règlements internationaux).
- (6) New York (New York Stock Echange et Nasdaq), Tokyo, Chicago et Londres totalisent 20 milliards de dollars. Source : Fédération internationale des bourses de valeurs.
- (7) 1 milliard de dollars en billets de 100 dollars empilés s'élèverait à 1 000 mètres de hauteur
- (8) 650 milliards de dollars en 1998, 450 milliards en 1997 (source : Rapport 1998 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement Cnuced).
- (9) En particulier le Groupe d'action financière internationale (GAFI) chargé d'une mission de prévention auprès des banques, en matière de criminalité financière, et qui accumule depuis dix ans les recommandations.

- (10) La dernière concerne la convention de l'OCDE contre la corruption d'agents publics à l'étranger.
- (11) Au conseil européen de Tempere (Finlande), en octobre 1999, ont été décidés le renforcement des pouvoirs d'Europol et la création d'Eurojust, embryon-test d'un futur parquet européen.
- (12) Lire Denis Robert, La Justice ou le chaos, Stock, Paris, 1996.
- (13) Le Canard enchaîné, 3 novembre 1999.

Source: http://www.monde-diplomatique.fr/